

La licence Biocoiff'

Prenez le virage du végétal

REJOINDRE LA LICENCE BIOCOIFF', C'EST :



Augmenter son savoir-faire avec une nouvelle technique

Grâce à une formation intensive de 2 jours (formation agréée et remboursée) + une immersion en salon d'une semaine, apprenez le savoir-faire et les protocoles de Biocoiff'. Devenez un vrai biocoloriste et proposez Biocoiff' à vos clientes.



Bénéficier d'une notoriété de marque

Dans la recherche de colorations végétales sérieuses, Biocoiff' apparaît aujourd'hui comme la marque experte. Se présenter sous la bannière Biocoiff', c'est se présenter comme expert de la coiffure végétale.



Se démarquer de la concurrence

Dans un monde de la coiffure inondé par les grandes marques classiques, tous les salons proposent les mêmes services, seule persiste une bataille des prix. En proposant de nouvelles prestations comme la coloration végétale, vous vous démarquerez immédiatement de vos concurrents et deviendrez "un salon pas comme les autres".



Accroître sa visibilité

Etre visible toute l'année grâce à une communication dynamique, efficace, ludique et originale. La très bonne visibilité de la marque permettra aux clientes de trouver votre salon immédiatement. (100.000 pages vues par mois / 20.000 visiteurs uniques par mois)



Un boost économique pour votre salon

Faire venir une nouvelle clientèle, proposer de nouveaux services, communiquer de manière différente en répondant à une forte demande aura forcément un impact positif sur votre chiffre d'affaire.



Acquérir une nouvelle clientèle rapidement

La demande en coloration végétale se fait grandissante. Il n'y a pas de salons pratiquant le végétal.

Les conditions
pour bénéficier
de la LICENCE

- ✓ Droit d'entrée : 4000 €
- ✓ Royalties : 2,5% du C.A
- ✓ 1% du C.A annuel : budget pub

- ✓ Respect
de la charte Biocoiff'
et des protocoles